

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2024 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCDATA). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des conventions comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du SCDATA. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Cadre ministériel des résultats du SCDATA concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et aux autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement du personnel qualifié et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du SCDATA sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable grâce à un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires. Une évaluation des risques du système de CIRF pour l'exercice qui s'est le 31 mars 2024 a été réalisée conformément à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent, sont résumés en annexe.

Les états financiers du SCDATA n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Orlando Da Silva, MB
Administrateur en chef

Stéphane Lavigne, CPA
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
13 septembre 2024

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

État de la situation financière (*non audité*)

Au 31 mars

(en dollars)	2024	2023
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	9 204 390	8 618 523
Indemnités de vacances et congés compensatoires	5 061 168	5 217 531
Avantages sociaux futurs (note 6)	1 396 866	2 123 059
Total des passifs	15 662 424	15 959 113
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	3 508 194	3 532 101
Débiteurs et avances (note 7)	11 065 961	10 797 992
Total des actifs financiers	14 574 155	14 330 093
Dette nette ministérielle	1 088 269	1 629 020
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	372 527	414 155
Immobilisations corporelles (note 9)	9 649 065	7 570 711
Total des actifs non financiers	10 021 592	7 984 866
Situation financière nette ministérielle	8 933 323	6 355 846

Obligations contractuelles (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Orlando Da Silva, MB

Administrateur en chef

Stéphane Lavigne, CPA

Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada

13 septembre 2024

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

(en dollars)	Résultats prévus 2023-24	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023
Charges			
Services de soutien et des installations aux tribunaux administratifs fédéraux et à leurs membres	99 616 905	105 602 336	100 771 369
Services internes	28 960 737	30 473 226	27 663 147
Total des charges	128 577 642	136 075 561	128 434 516
Revenus (note 4)			
Recouvrement des frais afférents au Compte d'assurance-emploi	19 170 376	20 172 065	16 422 511
Recouvrement des frais afférents au Régime de pension du Canada	21 920 670	20 331 465	19 424 033
Revenus divers	410	590	107
Revenus générés pour le compte du gouvernement- Compte d'assurance-emploi	(1 852 741)	(3 442 238)	(2 937 690)
Revenus générés pour le compte du gouvernement- Régime de pension du Canada	(2 118 547)	(3 544 858)	(3 429 677)
Revenus générés pour le compte du gouvernement- autres	(410)	(590)	(107)
Total des revenus	37 119 758	33 516 434	29 479 177
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	91 457 884	102 559 127	98 955 339
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement	88 185 239	79 680 754	
Variations des montants à recevoir du Trésor		(23 906)	2 750 687
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 11)		16 897 060	17 125 741
Transfert des trop-s-payés à d'autres ministères		78 212	4 380
Total du financement du gouvernement et transferts	105 136 605	99 561 562	
Coût (revenu) de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(2 577 477)	(606 223)
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		6 355 846	5 749 623
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice		8 933 323	6 355 846
Information sectorielle (note 12)			

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)

(en dollars)	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023
Coût (revenu) de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(2 577 477)	(606 223)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 9)	4 606 499	2 715 143
Amortissement des immobilisations corporelles (note 9)	(2 256 023)	(2 250 812)
Gain net (perte nette) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(272 121)	(18 001)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	2 078 355	446 330
Variation due aux charges payées d'avance	(41 628)	101 859
Augmentation nette de la dette nette ministérielle	(540 750)	(58 034)
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	1 629 020	1 687 055
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	1 088 269	1 629 020

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

État des flux de trésorerie (non audité)

(en dollars)	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	102 559 128	98 955 339
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 9)	(2 256 023)	(2 250 812)
Gain net (perte nette) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(272 121)	(18 001)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 11)	(16 897 060)	(17 125 741)
Transfert des trop payés à d'autres ministères	(78 212)	(4 380)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	267 969	(636 819)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(41 628)	101 859
Diminution (augmentation) des crébiteurs et charges à payer	(585 867)	(2 152 559)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	156 363	99 608
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	726 192	(2 883)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	83 578 741	76 965 611
 Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 9)	4 606 499	2 715 143
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	4 606 499	2 715 143
 Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	88 185 239	79 680 754

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

1. Pouvoirs et objectifs

Le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCDATA) a été créé à l'entrée en vigueur, le 1^{er} novembre 2014, de la *Loi sur le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs*. En vertu de la Loi, il est responsable de fournir des services de soutien et des installations à 12 tribunaux administratifs fédéraux au moyen d'un guichet unique et intégré. De plus, le SCDATA fournit des installations et un soutien administratif au Conseil national mixte et soutient le Tribunal de la protection de l'environnement du Canada par le biais d'un protocole d'entente (PE) avec Environnement et Changement climatique Canada.

Ces services comprennent les services spécialisés requis par chacun des tribunaux (Services de greffe, recherche et analyse, services juridiques et toute autre activité liée au mandat ou aux dossiers particuliers d'un tribunal), ainsi que des services internes (p. ex., ressources humaines, services financiers, gestion et technologie de l'information, aménagement des locaux, sécurité et communications).

Les 12 tribunaux sont les suivants :

(par le biais de la *Loi sur le SCDATA*)

- La Commission de révision agricole du Canada
- Le Conseil canadien des relations industrielles
- La Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels
- Le Tribunal canadien des droits de la personne
- Le Tribunal canadien du commerce extérieur
- Le Tribunal de la concurrence
- Le Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles
- La Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique
- Le Tribunal de la sécurité sociale
- Le Tribunal des revendications particulières
- Le Tribunal d'appel des transports du Canada

(par le biais d'un PE avec Environnement et Changement climatique Canada)

- Le Tribunal de la protection de l'environnement du Canada

Le SCDATA a deux responsabilités essentielles :

Services de soutien et des installations aux tribunaux administratifs fédéraux et à leurs membres

Le SCDATA est chargé de fournir des services de soutien requis par chacun des tribunaux au moyen d'un guichet unique intégré.

Services internes

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse respecter ses obligations intégrées et exécuter ses programmes. Les 10 catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;
- services de communications;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services de technologie de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Le SCDATA est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au SCDATA ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel 2023-2024. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2023-2024.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le SCDATA fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le SCDATA est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le SCDATA sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Montant à recevoir ou à verser au Trésor

Le montant à recevoir du Trésor ou à verser au Trésor découle d'un écart temporaire à la fin de l'exercice entre le moment où une opération affecte les autorisations du SCDATA et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le SCDATA a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel l'événement qui a donné lieu aux revenus s'est produit. Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensé à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs du SCDATA. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus du SCDATA.

(e) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- (i) Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les membres du personnel en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- (ii) Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

(f) Avantages sociaux futurs

- (i) Prestations de retraite : Les membres du personnel admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du SCDATA au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du SCDATA découlant du régime. La responsabilité du SCDATA relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada à titre de répondant du régime.
- (ii) Indemnités de départ : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes de membres du personnel éligibles. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(g) Débiteurs

Les débiteurs sont initialement comptabilisés au coût. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

(h) Actifs non financiers

Les coûts d'acquisition de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelles et sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, comme décrit à la note 9. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés dans les réserves, telles que définies par la *Loi sur les Indiens*, des œuvres d'art, les collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition; ainsi que les biens incorporels.

(i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

(j) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable, sauf ce qui suit:

(i) Les services à recouvrements de coût sont comptabilisés à titre de revenus et de charges sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.

(ii) Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

3. Autorisations parlementaires

Le SCDATA reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets du SCDATA pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

(en dollars)	2024	2023
Coût de fonctionnement net avant financement du gouvernement et les transferts	102 559 128	98 955 339
<i>Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :</i>		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(16 897 060)	(17 125 741)
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 256 023)	(2 250 812)
Gain net (perte nette) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(272 121)	(18 001)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	156 363	99 608
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	726 192	(2 883)
Remboursements/ajustements de charges de l'exercice précédent	19 633	76 740
Total des ajustements pour les postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net avant financement du gouvernement et les transferts	(18 523 016)	(19 221 089)
<i>Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :</i>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	4 606 499	2 715 143
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(41 628)	101 859
Augmentation (diminution) des avances comptables	91 580	44 174
Total des ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement, mais ayant une incidence sur les autorisations	4 656 450	2 861 176
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	88 692 561	82 595 426

b) Autorisations fournies et utilisées

(en dollars)	2024	2023
Autorisations fournies :		
Crédit 1 – Dépenses du programme	77 800 749	72 920 325
Montants Légaux – Cotisations aux régimes d'avantages sociaux du personnel	13 135 088	11 861 206
Montants Légaux – Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	489	1 250
Total des autorisations fournies	90 936 326	84 782 781
Moins :		
Autorisations périmées : Fonctionnement	(2 243 311)	(2 187 319)
Autorisations utilisables dans les exercices ultérieurs	(454)	(36)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	88 692 561	82 595 426

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

4. Revenues

Le SCDATA dispose des principaux types de revenus suivants: recouvrement de frais afférents aux Comptes d'assurance-emploi et du Régime de pension du Canada, revenus divers et revenus gagné pour le compte du gouvernement. Le SCDATA est en partie financé par des recettes nettes en vertu de crédits (mécanisme de recouvrement de coûts) pour les activités du secrétariat du Tribunal de la sécurité sociale. Les revenus divers comprennent la vente de biens de l'État, les gains de change et les revenus des demandes de l'accès à l'information et à la protection de la vie privée.

(en dollars)	2024	2023
Recouvrement des frais afférents au Compte d'assurance-emploi	20 172 065	16 422 511
Recouvrement des frais afférents au Régime de pension du Canada	20 331 465	19 424 033
Revenus divers	590	107
Revenus générés pour le compte du gouvernement- Compte d'assurance-emploi	(3 442 239)	(2 937 690)
Revenus générés pour le compte du gouvernement- Régime de pension du Canada	(3 544 858)	(3 429 677)
Revenus générés pour le compte du gouvernement- autres	(590)	(107)
Total revenues	33 516 433	29 479 177

5. Créditeurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des créditeurs et des charges à payer du SCDATA :

(en dollars)	2024	2023
Créditeurs – autres ministères et organismes	1 359 182	1 345 720
Créditeurs – parties externes	2 893 048	1 959 541
Total des créditeurs	4 252 230	3 305 261
Charges à payer	4 952 160	5 313 262
Total des créditeurs et des charges à payer	9 204 390	8 618 523

6. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les membres du personnel du SCADATA participent au Régime de retraite de la fonction publique (le régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services ouvrant droit à la pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéfices sont intégrés aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Tant les membres du personnel que le SCADATA versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au *Plan d'action économique 2012*, les membres du personnel cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1^{er} janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2023-2024 s'élève à 7 777 285 \$ (7 748 926 \$ en 2022-2023). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,02 fois (1,02 fois en 2022-2023) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1 fois (1 fois en 2022-2023) les cotisations des employés.

La responsabilité du SCADATA relative au régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, à titre de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux membres du personnel étaient basées sur l'éligibilité, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité du personnel. Les personnes assujetties à ces changements ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où elles quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2024, tous les règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

(en dollars)	2024	2023
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	2 123 059	2 120 176
Charge pour l'exercice	(647 954)	132 399
Prestations versées pendant l'exercice	(78 239)	(129 516)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	1 396 866	2 123 059

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

7. Débiteurs et avances

Le tableau ci-dessous présente les détails des débiteurs et des avances du SCDATA :

(en dollars)	2024	2023
Débiteurs – autres ministères et organismes	5 558 949	5 036 290
Débiteurs – parties externes	5 491 993	5 749 690
Avances temporaires	15 019	12 012
Total des débiteurs et des avances	11 065 961	10 797 992

Le tableau suivant présente une analyse chronologique des débiteurs de parties externes.

(en dollars)	2024	2023
Non en souffrance	5 491 993	5 746 951
Nombre de jours en retard		
Plus de 365	-	2 739
Total des débiteurs - parties externes	5 491 993	5 749 690

8. Gestion du risque

Le SCDATA est exposé aux risques suivants en raison de son utilisation d'instruments financiers : risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité.

(a) Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, entraînant une perte financière. L'exposition maximale du SCDATA au risque de crédit au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023 correspond à la valeur comptable de ses actifs financiers.

Le SCDATA a déterminé qu'il n'y a pas de concentration importante de risque de crédit lié aux débiteurs de parties externes. Une analyse de l'ancienneté de ces actifs financiers et des provisions pour moins-value associées utilisées afin de refléter ces comptes à leur valeur recouvrable nette est présentée à la note 7.

(b) Risque lié au marché

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations de la valeur marchande. Le risque lié au marché pour le SCDATA comprend le risque de change.

Risque de change

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du taux de change. Le SCDATA a déterminé qu'il n'y a pas de concentration importante du risque de change lié aux instruments financiers libellés en devises étrangères.

(c) Risque de liquidité

Il s'agit du risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. Comme le financement des passifs financiers du SCDATA provient du Trésor public, son exposition au risque de liquidité est totalement atténuée.

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

9. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 à 10 ans
Machines et matériel	5 ans
Autre matériel, incluant le mobilier	10 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

Coût

(en dollars)	Solde d'ouverture 1er avril 2023	Acquisitions	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture 31 mars 2024
Matériel informatique	4 194 144	1 145 571	-	-	5 339 715
Logiciels	13 935 233	1 022 795	1 957 192	-	16 915 219
Améliorations locatives	10 820 085	1 272 054	1 912 344	-	14 004 483
Machines et matériel	87 940	-	-	-	87 940
Autre matériel, incluant le mobilier	2 300 392	-	-	-	2 300 392
Immobilisations en construction	2 975 579	1 166 079	(3 869 536)	(272 121)	-
	34 313 373	4 606 499	-	(272 121)	38 647 750

Amortissement cumulé

(en dollars)	Solde d'ouverture 1er avril 2023	Amortissement	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture 31 mars 2024
Matériel informatique	3 984 067	328 482	-	-	4 312 549
Logiciels	9 685 754	1 596 674	-	-	11 282 428
Améliorations locatives	10 694 635	322 743	-	-	11 017 378
Machines et matériel	87 940	-	-	-	87 940
Autre matériel, incluant le mobilier	2 290 266	8 125	-	-	2 298 390
	26 742 662	2 256 023	-	-	28 998 685

Valeur nette

(en dollars)	Solde d'ouverture 1er avril 2023		Solde de clôture 31 mars 2024
Matériel informatique	210 077		1 027 166
Logiciels	4 249 479		5 632 792
Améliorations locatives	125 450		2 987 106
Machines et matériel	-		-
Autre matériel, incluant le mobilier	10 126		2 002
Immobilisations en construction	2 975 579		-
	7 570 711		9 649 065

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

10. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du SC DATA peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels le SC DATA sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour la location d'équipement. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en dollars)	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028 et par la suite	Total
Location de matériel et contrat de service	2 123 000	200 000	80 000	10 000	2 413 000
Total	2 123 000	200 000	80 000	10 000	2 413 000

11. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le SC DATA est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlée en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

Le SC DATA conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. En outre, au cours de l'exercice, le SC DATA a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le SC DATA a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux et aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle du SC DATA :

(en dollars)	2024	2023
Installations	8 927 840	10 009 441
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	7 969 220	7 116 300
Total	16 897 060	17 125 741

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournit gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada, ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

Le SC DATA a également reçu des services gratuits du ministère de l'Emploi et du Développement social particulièrement pour l'administration du Tribunal de sécurité sociale. Ces services sont liés à l'administration des services informatiques et des installations pour la tenue des audiences.

(b) Autres transactions entre apparentés

(en dollars)	2024	2023
Charges – autres ministères et organismes	18 952 202	18 273 136
Revenus - autres ministères et organismes	20 124 649	16 422 511

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement, qui sont inscrits dans la section a).

(c) Administration de programmes pour le compte d'autres ministères

En vertu d'un protocole d'entente signé le 18 mars 2019 avec Environnement et Changement climatique Canada, le SC DATA administre le Tribunal de la protection de l'environnement du Canada. Durant l'exercice, le SC DATA a engagé des charges de 370 452 \$ (359 294 \$ en 2022-2023) pour le compte d'Environnement et Changement climatique Canada. Ces charges sont constatées dans les états financiers d'Environnement et Changement climatique Canada et ne sont pas enregistrées dans les présents états financiers.

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

12. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur les responsabilités essentielles du SCDATA. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les principales responsabilités essentielles, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en dollars)	Services de soutien et des installations aux tribunaux administratifs fédéraux et à leurs membres	Services internes	2024	2023
Charges de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux	86 455 588	21 496 372	107 951 960	99 847 435
Installations	7 157 701	1 770 139	8 927 840	10 009 441
Services professionnels et spécialisés	5 506 744	2 982 335	8 489 079	8 889 362
Transports et communications	1 402 120	538 233	1 940 353	1 750 878
Location de matériel	1 854 950	1 497 362	3 352 312	3 031 563
Amortissement des immobilisations corporelles	1 680 430	575 593	2 256 023	2 250 812
Achat de petits équipements	200 543	576 611	777 154	736 427
Information	974 321	393 796	1 368 117	1 399 515
Fournitures et approvisionnements	324 211	86 063	410 274	345 912
Réparations et entretien	44 509	276 718	321 227	138 937
Services publics	-	896	896	-
Autres	1 218	279 108	280 326	34 233
Total des charges de fonctionnement	105 602 336	30 473 226	136 075 561	128 434 515
Revenus				
Recouvrement des frais afférents au Compte d'assurance-emploi	18 763 851	1 408 214	20 172 065	16 422 511
Recouvrement des frais afférents au Régime de pension du Canada	18 647 609	1 683 856	20 331 465	19 424 033
Revenus divers	-	590	590	107
Revenus générés pour le compte du gouvernement- Compte d'assurance-emploi	(3 205 002)	(237 237)	(3 442 239)	(2 937 690)
Revenus générés pour le compte du gouvernement- Régime de pension du Canada	(3 267 529)	(277 329)	(3 544 858)	(3 429 677)
Revenus générés pour le compte du gouvernement- autres	-	(590)	(590)	(107)
Total revenus	30 938 929	2 577 504	33 516 433	29 479 177
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	74 663 406	27 895 722	102 559 128	98 955 338

13. Information comparative

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours. Pour être précis, les charges de 2022-2023 présentées dans l'État des résultats et de la situation financière nette ont été reclassées par responsabilité essentielle (consultez la note 1). Les responsabilités essentielles du SCDATA sont présentées dans son Cadre ministériel des résultats, conformément avec la Politique sur les résultats du Conseil du Trésor.

14. Arrondissement

Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

1. Introduction

À l'appui d'un système de contrôle interne efficace, le SC DATA a réalisé des auto-évaluations des secteurs de contrôle clés dont il a été déterminé qu'ils devaient être évalués au cours de l'exercice 2023-2024 pour la période de 2022-2023. Un résumé des résultats de l'évaluation et du plan d'action figure à la section 2.

Le SC DATA évaluera tous les secteurs de contrôle clés sur une période de cinq (5) ans. Le plan d'évaluation est présenté à la section 3.

2. Résultats de l'évaluation de l'exercice 2023-2024

Le SC DATA a achevé l'évaluation des secteurs de contrôle clés comme indiqué dans le tableau suivant. Un résumé des résultats, des plans d'action ainsi que d'autres détails sont également fournis.

Secteurs de contrôle clés	Mesures correctives requises	Résultats sommaires et plan d'action
Gestion des comptes débiteurs	Non	Les contrôles internes fonctionnent comme prévu; aucun plan d'action n'est requis.
Créditeurs à la fin de l'exercice	Oui	Un problème a été identifié. Un plan d'action a été mis en place et des mesures correctives sont en cours.
Contrats	Oui	Certains problèmes ont été identifiés. Un plan d'action a été mis en place et des mesures correctives sont en cours.

Les secteurs de contrôle clés des créditeurs à la fin de l'exercice et des contrats, dans la plupart des cas, fonctionnaient correctement et constituaient une base adéquate pour le système de contrôle interne de l'organisation.

Concernant les créditeurs à la fin de l'exercice, un problème lié à l'assurance que les dépenses étaient correctement justifiées par des preuves d'exécution et de coût a été identifié et des mesures correctives sont en cours de mise en œuvre.

En ce qui concerne les contrats, certaines améliorations à apporter ont été constatées dans les contrôles relatifs aux contrats non concurrentiels et concurrentiels, à l'égard de la gestion des contrats et de la divulgation proactive. Les améliorations ont été apportées ou des mesures correctives sont en cours de mise en œuvre.

3. Plan d'évaluation

Le SC DATA évaluera le rendement de son système de contrôle interne en se concentrant sur les secteurs de contrôle clés au cours d'un cycle de cinq années, comme indiqué dans le tableau suivant.

Secteurs de contrôle clés	Exercice 2022-2023	Exercice 2023-2024	Exercice 2024-2025	Exercice 2025-2026	Exercice 2026-2027
Période évaluée	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Délégation	Achevé				
Gestion des comptes débiteurs		Achevé			
Créditeurs à la fin de l'exercice		Achevé			
Passation de marchés		Achevé			
Administration de la paye			Prévu		
Déplacements			Prévu		
Gouvernance de la gestion financière			Prévu		
Accueil				Prévu	
Avances comptables				Prévu	
Cartes d'achat					Prévu
Congés					Prévu
Autorisations financières spéciales					Prévu